



CHAMPIONNAT DE BRETAGNE 2011 SIMPLES ET DOUBLES

TABLEAUX :

Chaque joueur pourra participer à **3 tableaux** s'il est qualifié dans une des catégories. Aucun joueur (ou paire) ne pourra jouer dans un tableau différent de celui correspondant à son classement (pour une paire, le meilleur classement des deux).

Chaque tableau sera constitué **au maximum de 12 joueurs (+ 12 remplaçants** seulement afin de préserver le niveau élite de chaque catégorie) et d'un **minimum de 4** (tableau annulé en dessous).

4 Têtes de Séries parmi les 12 inscrits seront déterminées par tableau en fonction du classement CPPP à la date du tirage au sort.

Le **nombre de 12** a été déterminé afin de permettre aux joueurs non TDS de ne pas avoir un premier tour « couperet » face un joueur beaucoup mieux classé et par rapport au temps disponible pour organiser l'ensemble de la compétition dans un emploi du temps raisonnable. Les 4 TDS auront le « privilège » de ne pas devoir effectuer de pré-tour compte tenu de leurs très bons résultats sportifs de la saison. Les autres qualifiés n'auront donc pas de premier tour contre un des favoris de la compétition.

Aucun tableau de moins de 4 joueurs ne sera ouvert. Un tableau de 4 à 6 joueurs se jouera sous forme de poule.

Les **qualifications en simples** se feront à partir du classement (pas de possibilité de jouer dans une autre catégorie que la sienne) et de la moyenne CPPP datant de 30 jours avant la date de la compétition.

Les **inscriptions de doubles seront libres** mais seules les 12 meilleures paires (+12 remplaçantes) en fonction de la moyenne CPPP dans chaque catégorie à la **date limite d'inscription (15 jours avant la compétition)** seront retenues pour participer à la compétition.

Intégration de la **catégorie « NC » cette année**. En simples, 3 joueurs + 3 remplaçants seront sélectionnés par les CODEP. En doubles, les inscriptions seront libres.

La **catégorie « vétérans »** ne sera pas concernée par ce championnat. Un Championnat de Bretagne Vétérans sera organisé les 21 et 22 mai 2011.

ACCUEIL DE LA COMPETITION :

Les clubs souhaitant organiser cette compétition devront se faire connaître **avant le 12 novembre 2010** en envoyant un **dossier de candidature motivé** au secrétariat de la Ligue à destination de la commission compétition après communication de la date déterminée par le CD en fonction du calendrier fédéral.

A défaut de candidat au 12 novembre ou si les dossiers présentés sont insuffisants, l'ouverture d'une **nouvelle période de 2 mois** sera proposée pour recueillir de nouveaux candidats.

Le club d'accueil devra disposer de **12 terrains de doubles minimum sur 2 jours** sur une ou deux salles. Tous les clubs Bretons peuvent postuler, quelque soit le département. Le meilleur dossier sera retenu eu égard à la **compétence dans l'organisation de tournois** et en fonction de la **qualité des infrastructures et services proposés, à l'accueil, aux motivations, etc.** La commission compétition veillera au respect des engagements annoncés.

Il est souhaitable de disposer au minimum de **500 places** en tribune dans les deux salles.

Un dossier de présentation de quelques pages mettant en évidence les atouts du club organisateur est fortement souhaité. Il est possible d'organiser cette manifestation avec le **regroupement de 2 clubs** à condition que la **distance entre les deux salles** de la compétition soit **inférieure à 10 kms**.

C'est la **commission compétition** qui proposera le(s) club(s) retenu(s) pour l'organisation. L'**avis du Comité Directeur de la Ligue** sera sollicité pour valider la proposition de la commission compétition.

Le comité directeur décidera **au minimum 3 mois avant la date** de la compétition le club d'accueil choisi qui devra alors établir une demande d'autorisation réglementaire. **Aucun tournoi régional ou national ne sera autorisé à cette date sur le territoire Breton** (décision à envisager si possible avant les congés d'été pour plus de lisibilité).

La **date de la compétition** sera proposée par la commission compétition au plus tard le 15/09 de la saison en cours. Cette date sera largement diffusée sur le **site de la Ligue de Bretagne** et fera l'objet d'une attention prioritaire par la commission **communication**.

OBLIGATIONS DE L'ORGANISATION :

Etablir la demande d'autorisation sur Poona (<http://poona.ffba.org>), après acceptation par la commission compétition et le Comité Directeur de la Ligue, dans les conditions habituelles (accompagnée du règlement intérieur).

Envoyer une **lettre d'invitation avec plan d'accès** vers les salles au plus tard **5 semaines avant** la date de la compétition au secrétariat de la Ligue de Bretagne.

Respecter le cahier des charges et les engagements annoncés dans le dossier de candidature.

Prévoir une **buvette suffisante pour les deux jours** en fonction du nombre de personnes attendues (évalué à peu près à 500 personnes).

Prévoir un **lot d'accueil** (au choix) pour tous les participants.

Assurer la restauration (et l'hébergement éventuel) des officiels (Arbitres et Juge-Arbitres) convoqués par la CRA.

Proposer des contacts pour l'hébergement des joueurs à proximité du complexe sportif et à des tarifs raisonnables (partenaires de l'organisateur ?).

Assurer parfaitement la **gestion matérielle de la compétition** dans les meilleures conditions (table de marque, gestion Badplus, sono, affichage, vente de volants, ...). Demander conseils au Juge-Arbitre désigné.

Prévoir des **scoreurs** au minimum pour les phases finales (dimanche).

Utiliser les chaises d'arbitres mises à disposition par la Ligue de Bretagne.

Entreprendre des démarches pour médiatiser l'événement (contact des partenaires, de la presse sportive et régionale, invitations d'élus locaux et régionaux, cartons d'invitation à transmettre à la Ligue pour inviter quelques élus).

Renvoyer le dimanche soir de la fin de la compétition le **fichier Badplus** des résultats au secrétariat de la Ligue. Information dans les mêmes délais de la **presse sportive et régionale**.

Renvoyer le budget à la ligue après l'événement pour remboursement volants (le cas échéant) et trophées (joindre facture) après vérification du respect du cahier des charges.

ARBITRAGE :

C'est la Commission Régionale d'Arbitrage qui désignera et prendra en charge les **Juge-Arbitres (2 minimum** désignés au moins 3 mois avant la compétition). **8 Arbitres minimum** seront également pris en charge par la CRA pour toute la journée du dimanche. Le club organisateur a la possibilité de faire appel à des arbitres locaux supplémentaires à ces frais.

Les **frais d'arbitrage et de juge-arbitrage** des officiels convoqués par la CRA (indemnités et frais de déplacements) sont **à la charge de la Ligue**.

Les **frais de repas** des officiels sont **à la charge de l'organisateur**.

FINANCEMENT :

Le **financement** de cette compétition sera **intégralement assuré par la Ligue** pour une dotation totale (plus de 5000 euros au total).

Les **droits d'inscription** seront de 6 € par joueur et par tableau et reviendront **à la Ligue de Bretagne**.

Le club organisateur recevra une **subvention de 1500 euros** et s'attribuera la totalité de la buvette sur deux jours pour 160 (mini) à 640 (maxi) joueurs potentiels (+ accompagnateurs). Les autres bénéfices (sponsors...) resteront entièrement acquis à l'organisateur.

GESTION TECHNIQUE :

Les **inscriptions et les tableaux** seront **entièrement gérés par le secrétariat Ligue** en coordination avec la **Commission Compétition en charge du tirage au sort et des échéanciers** (validation à effectuer par le JA désigné).

La **liste des joueurs retenus en simples et en doubles** (par ordre chronologique) sera **diffusée via le site internet** dans la semaine suivant la date limite d'inscription.

Les **convocations seront mises en ligne** sur le site de la Ligue de Bretagne dès le début de la **semaine précédant la compétition**.

Les **remplaçants** par ordre chronologique sur la liste d'attente initiale seront **systématiquement informés de leur réintégration dans les tableaux** (correspondant club indiqué sur le bordereau d'inscription) par le secrétariat de la Ligue.

Le **fichier Badplus** avec l'ensemble des données relatives aux joueurs inscrits et les tableaux complétés sera expédié au club organisateur dans le **courant de la semaine précédant la compétition** pour préparation de la compétition et diffusion d'informations à la presse locale et sportive.

La **Ligue contactera la presse** pour annoncer les dates, lieux, horaires, contacts et conditions de déroulement de ces championnats. Le **club devra également entreprendre des démarches pour médiatiser l'événement** (presse sportive et locale).

VOLANTS :

Les volants seront partagés par les joueurs dans les tours qualificatifs et **fournis par la Ligue pour les finales** de tous les tableaux à raison de **4 volants** par finale. Ces volants seront livrés au club organisateur par le **partenaire de la Ligue de Bretagne** (prévoir 35 x 4 volants soit 12 boîtes). Sur accord du CD de la Ligue, les volants pourraient être achetés et remboursés (sur facture) par le club organisateur.

Le club organisateur devra prévoir également un stock de quelques boîtes de volants qu'il pourra vendre (au prix du marché) à la demande aux joueurs en faisant la requête (possibilité de demander au partenaire de la Ligue).

TROPHEES :

Les trophées seront pris en charge par la Ligue sur facture dans la limite de 1000 euros (112 trophées maxi). Ils devront être commandés par l'organisateur.

PARTENARIAT LIGUE :

L'organisateur devra respecter l'engagement de la Ligue la vis-à-vis de son partenaire

- Mettre à disposition un emplacement pour la tenue de son stand.
- Afficher ses supports de communication et utiliser sa charte graphique sur les supports de communication.

DOTATIONS :

Pour motiver si besoin les joueurs à participer à cette compétition dont la finalité première est l'attribution du titre valorisant pour le club et le joueur, le comité directeur décide d'octroyer **une aide financière de 3725 € (maximum)** répartie entre les vainqueurs et finalistes des tableaux de simples et de doubles (pour la paire) de la façon suivante :

	SH		SD		DH		DD		MX	
Elite	150	80	150	80	150	80	150	80	150	80
A	130	70	130	70	130	70	130	70	130	70
B	80	40	80	40	80	40	80	40	80	40
C	60	30	60	30	60	30	60	30	60	30
D	40	20	40	20	40	20	40	20	40	20
Nc	30	15	30	15	30	15	30	15	30	15
TOTAL	490	255	490	255	490	255	490	255	490	255

Les dotations pourront être sous forme de bons d'achats.

SIMPLES :

Les **qualifications en simples** se feront à partir du classement (pas de possibilité de jouer dans une autre catégorie que la sienne) et de la moyenne CPPP dans chaque catégorie datant de 30 jours avant la date de la compétition. La sélection sera assurée par la Ligue : 12 joueurs + 12 remplaçants dans chacune des catégories.

Pour la **catégorie « NC »** 3 joueurs titulaires + 3 remplaçants seront sélectionnés par les CODEP.

Les joueurs feront l'objet d'une convocation, qui sera envoyée par la Ligue via le correspondant du club concerné **4 semaines** avant la date programmée de la compétition.

Celui-ci devra confirmer au plus tard **15 jours** avant la date de la compétition (**date limite d'inscription**) au secrétariat de la Ligue la liste des joueurs de son club participant à ces championnats (y compris pour les remplaçants). Il devra préciser la raison du forfait éventuel des joueurs sélectionnés (en simple) non participants. Les remplaçants seront avisés de leur participation. Les inscriptions seront à renvoyer accompagnées du règlement à l'ordre de la Ligue de Bretagne de Badminton.

Un joueur titulaire refusant sa sélection est interdit de participation à un autre tournoi en France ou à l'étranger. Dans le cas contraire, le joueur sera redevable d'une amende de 15 euros et sera suspendu 2 mois de toutes compétitions (exception faite pour les remplaçants et les joueurs sélectionnés aux mêmes dates au sein d'une équipe de France, d'un collectif France ou d'un Pôle pour un stage ou une compétition nationale ou internationale).

Le joueur et le club du joueur concerné **ne pourront solliciter quelque subvention que ce soit à la Ligue de Bretagne** pour la saison en cours et la saison suivante quelque en soit le motif.

Le tirage au sort des tableaux sera effectué par la commission compétition **7 jours** avant le début du championnat.

Les **4 Têtes de Séries** seront déterminées pour chaque tableau en fonction de la moyenne CPPP à la date du tirage au sort.

Tous les forfaits ultérieurs devront être justifiés par écrit dans les conditions habituelles. Aucune modification ne sera plus apportée sauf accord du Juge-Arbitre désigné.

DOUBLES :

Les **inscriptions de doubles seront libres** mais seules les 12 meilleures paires en fonction du CPPP à la **date limite d'inscription (15 jours avant la compétition)** seront retenues pour participer à la compétition.

Les **12 paires suivantes** seront acceptées en **liste d'attente** et prévenues ultérieurement en cas de forfait d'une paire titulaire. Les autres paires inscrites seront libérées pour le week-end du championnat.

Le tirage au sort des tableaux sera effectué par la commission compétition **7 jours** avant le début du championnat.

Les **4 Têtes de Séries** seront déterminées pour chaque tableau en fonction de la moyenne CPPP à la date du tirage au sort.

Tous les forfaits ultérieurs devront être justifiés par écrit dans les conditions habituelles. Aucune modification ne sera plus apportée sauf accord du Juge-Arbitre désigné.

RECAPITULATIF PREPARATION :

- Candidatures : 12/11/2010
- Choix de l'organisateur : 17/11/2010
- Demande d'autorisation avec règlement intérieur (3 mois avant la date de la compétition)
- Lettre d'invitation et plan d'accès de l'organisateur au secrétariat Ligue : 5 semaines avant la compétition
- Lettre de sélection de la catégorie NC auprès des CODEP (simples) : J – 45
- Sélection (simples) : J – 30
- Envoi convocations simples et invitations doubles : J – 29 (4 semaines)
- Date limite d'inscription (simples et doubles retenus) : J – 15
- Diffusion des joueurs retenus et listes d'attente : J - 12
- Tirage au sort (et TDS) : J – 7
- Diffusion des convocations et information organisateur (Badplus) : J – 5
- Envoi des résultats à la Ligue : J (dimanche)
- Affichage des résultats sur le Site internet de la Ligue (Vainqueurs et finalistes) : J + 1

DATE :

La date proposée pour l'année 2011 est la suivante :
28 & 29 MAI 2011